

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

*Direction de la sécurité sociale*

#### **Arrêté du 14 novembre 2012 portant délégation de signature**

NOR : AFSS1230644A

Le directeur de la sécurité sociale,  
Vu le code de la sécurité sociale ;  
Vu le décret modifié n° 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines ;  
Vu le décret modifié n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;  
Vu le décret n° 2000-685 du 21 juillet 2000 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'emploi et de la solidarité et aux attributions de certains de ses services ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu l'arrêté du 3 janvier 2006 modifié portant organisation de la direction de la sécurité sociale en sous-directions ;  
Vu l'arrêté du 9 novembre 2009 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale »,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 24 février 2012 portant délégation de signature est abrogé.

#### Article 2

À la cellule nationale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (MNC), Mme Sarah FAYET, attachée, reçoit délégation à l'effet de signer toutes les pièces relatives à la gestion des ressources humaines, au budget, à la logistique, à l'informatique et à la documentation.

#### Article 3

À la cellule nationale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, Mme Sarah FAYET, attachée, et Mme Isabelle BATUT, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, reçoivent délégation à l'effet de signer les documents ARGOS dans le périmètre des attributions de la MNC.

#### Article 4

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressées et publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 14 novembre 2012.

*Le directeur de la sécurité sociale,*  
T. FATOME